

Des nouvelles du Colloque du centenaire de Mohammed Dib

Château de Cerisy-la Salle, 1^{er} au 5 septembre 2020



Ce message a d'abord pour but de vous informer du report de la date limite d'envoi des propositions de communications accompagnées d'un résumé d'une dizaine de lignes, qui est désormais le **vendredi 11 octobre 2019**. Cette date est impérative car il ne restera plus ensuite que peu de temps au Comité scientifique pour sélectionner les propositions à retenir, afin de permettre au CCIC d'inscrire notre colloque dans le calendrier des colloques de 2020, qui sera ensuite largement diffusé. Le nombre de communications étant limité dans cette formule de colloque, seules 18 propositions, parmi toutes celles que nous aurons reçues, seront retenues pour leur qualité scientifique.

Ce message s'adresse également aux *personnes ayant déjà envoyé leur proposition* pour leur demander de confirmer ou d'annuler leur venue et de nous envoyer leur résumé (si elles ne l'ont pas déjà fait), avant le 11 octobre également. Précisons cependant qu'il ne sera pas nécessaire de faire une communication pour assister au colloque : en effet les colloques de Cerisy sont ouverts, et accueillent très volontiers des personnes ne venant que pour écouter et profiter de la beauté, de l'histoire et de la convivialité des lieux. C'est l'une des raisons pour lesquelles le calendrier des colloques de l'année est envoyé au plus grand

nombre possible de personnes. Vous nous rendrez donc service en nous envoyant les adresses de personnes éventuellement intéressées par ce colloque sans souhaiter y faire de communication, afin que ce calendrier puisse leur être expédié.

Enfin, à Cerisy le coût de la pension complète sera diminué par la réduction de la durée du colloque de 7 à 4 jours, et par un tarif réduit consenti par le CCIC aux participants venant d'Algérie.

Vous trouverez ci-dessous l'argument du colloque, ainsi qu'une description de l'organisation des colloques de Cerisy, et les modalités pratiques des inscriptions et des aides obtenues jusqu'ici. Organisation qui tourne le dos aux nombreux colloques-marathons que nous ne connaissons que trop bien, pour permettre à la fois le respect du travail du communicant, et les échanges conviviaux sans lesquels on ne voit guère ce qu'un colloque apporte de plus qu'une publication collective. Les Actes du colloque n'en seront pas moins publiés ensuite.

Argument : Le théâtre des genres dans l'œuvre de Mohammed Dib

Toute œuvre littéraire est confrontée, du moins dans l'espace culturel européen, à la question des genres : il peut s'agir du genre littéraire qu'elle choisit ou subvertit, mais souvent aussi du genre sexuel des personnages. Les deux significations de ce même mot permettent parfois même des jeux sur cette ambiguïté facilement théâtralisable. Alors même que les premiers critiques insistaient, peut-être à tort, sur ce qu'ils considéraient comme le « réalisme » de l'œuvre de Mohammed Dib, on constate maintenant que ses personnages sont parfois davantage des représentations théâtralisées (des formes stylisées dans une esthétique de l'abstraction) que des figures réalistes. Qu'on pense à « L'Homme-tronc » de *L'Incendie*, ou dans ce même roman au langage ostensiblement non-réaliste du débat qui va mener les paysans à la grève. Plus que par le réalisme, l'œuvre de Mohammed Dib produit le plus souvent le sens par la théâtralisation des situations, comme de certains personnages, ou, plus fondamentalement, du langage. Et cette théâtralisation se retrouve, plus spectaculairement, dans la mise en scène des genres littéraires.

Ce colloque s'intéressera donc à trois théâtralisations majeures dans l'œuvre de Mohammed Dib qui s'organisent autour des ambiguïtés du mot « genre ». Théâtralisation du face à face entre les deux significations de ce mot, mais surtout théâtralisation pour chacune de ces significations, des différents objets qu'elles désignent, et là encore autant dans leurs définitions, souvent perverties, que dans leur face à face.

*

Pour ce qui est des genres littéraires, objet principal de ce colloque, l'œuvre de Mohammed Dib est connue d'abord pour ses romans, qui en forment certes le volume le plus important. Pourtant Mohammed Dib lui-même se considérait comme « essentiellement poète » et ses recueils poétiques étaient pour lui ses livres les plus vitaux, même s'ils sont nettement moins traités par les critiques. Il a de plus écrit plusieurs recueils de contes pour enfants, qui sont probablement la partie la moins étudiée de son œuvre, ainsi qu'un grand nombre de nouvelles. Et dans cette œuvre d'une grande diversité de formes, il ne faut pas oublier le théâtre, ni la photographie, à laquelle la critique commence enfin à rendre justice,

ni les textes théoriques qui livrent des informations précieuses sur les intentions esthétiques de l'auteur.

Si ces modes d'expression divers apparaissent dans des recueils différents, ils coexistent souvent au sein d'une même œuvre. Les insertions de poèmes ou d'épisodes théâtraux dans les romans sont nombreux, et de plus ces romans alternent souvent les passages en écriture romaine et ceux en italiques, développant ainsi deux « voix » (deux circuits du sens) différentes et complémentaires. Ils introduisent parfois aussi une mise à distance de certains passages grâce à un style théâtralisé qui va les inscrire dans des registres différents dont nous sommes implicitement invités à questionner le rapport avec le registre romanesque attendu.

Par ailleurs, tout au long de son parcours littéraire, Mohammed Dib a conduit une réflexion sur les formes littéraires, réflexion qui s'intègre au geste même par lequel il cherche sa forme propre. On peut aussi constater qu'à mesure que l'œuvre s'élabore, les frontières génériques s'effacent jusqu'à donner lieu à des livres inclassables. Autant dire que cette pluralité et cette hétérogénéité génériques interrogent la notion même de genre littéraire tel que mis en place au cours de l'histoire littéraire européenne.

Aussi cette particularité de l'œuvre dibienne se présente-t-elle comme une théâtralisation de la diversité générique et une mise en relations intergénérique productrice de sens. De ce fait, elle attire notre attention sur l'écriture elle-même, et derrière l'écriture, sur la parole et ses pouvoirs dont on sait qu'ils constituent une obsession de l'écrivain.

*

Le développement depuis quelques décennies des « études de genres » a en grande partie fait oublier par le « grand public » cette signification littéraire du mot « genre », mot de plus en plus réduit à ses significations sexuelle et sociale (on dit aussi « masculin-féminin »). Or ce passage du mot « sexe » au mot « genre » se justifie, précisément, parce que la dimension sociale du genre se joue ici à travers la référence à la grammaire, c'est-à-dire au langage, tant il est vrai que ce dernier est peut-être l'espace essentiel de la représentation des genres, que ces genres soient littéraires, anthropologiques ou socialement sexués. Le genre n'est donc pas qu'une catégorie abstraite de classement, mais le support de la mise en scène (de la théâtralisation) que permet le langage. Cette dernière est donc, en quelque sorte, première, ce qu'illustre par exemple la récente découverte par Isabelle Mette¹ de l'antériorité de la pièce *Mille Hourras pour une gueuse* par rapport au roman *La Danse du roi* alors qu'on pensait à tort qu'elle n'était que l'adaptation et le développement de la séquence théâtrale du roman.

Le féminin peut ainsi être considéré comme un bon exemple, chez Mohammed Dib, de cette constante relation du genre, au sens social/anthropologique du mot, avec le langage, ses infinies inventions et ses possibles limites. Relation dont il est un des outils privilégiés de cette théâtralisation des pouvoirs de la parole par l'écrivain. Il l'est ainsi dans quasiment toute l'œuvre poétique, particulièrement dans *Omneros* et *Feu, beau feu*. Dans les romans, c'est déjà Zhor dont la célébration/exploration finale de son corps dans *L'Incendie* met littéralement en scène plutôt qu'elle ne la dit, l'impuissance du discours idéologique à exprimer le plaisir (et donc aussi le réel ?). Dans *Qui se souvient de la mer* et *Cours sur la rive sauvage* Nafissa, puis Radia et Hellé, plus que des personnages, sont des représentations (des

¹ « Les manuscrits de Mohammed Dib, une invitation à explorer les chemins de la création littéraire. » *Expressions maghrébines*, n° 12 : 2, 2013, p. 167-185.

signes dans une esthétique de l'abstraction) d'un processus de questionnement volontairement ouvert et sans réponse préalable.

*

Ce colloque ne se contentera donc pas de répertorier les alternances génériques dans l'œuvre de Mohammed Dib : il en interrogera les mécanismes producteurs de sens et les significations qui s'en dégagent, comme il se demandera en quoi, dans ce théâtre des genres tant littéraires que sexuels, les formes génériques et les représentations sociales elles-mêmes sont transformées. Il permettra ainsi, nous l'espérons, une approche plus fine de la littérature de cette œuvre essentielle et complexe, que sa réduction à des approches thématiques ou idéologiques sommaires ont trop souvent déformée.

Patronages (liste provisoire)

Universités ou laboratoires

Université Paris 8.

Université Bordeaux 3 : laboratoire Telem-CIEMAM.

Université Lumière-Lyon 2, Passages XX-XXI.

Université de Tlemcen.

École Normale Supérieure de Bouzareah : laboratoire LISODIP.

Organismes internationaux

Réseau LaFEF (Langue française et Expressions francophones).

AUF (Agence universitaire de la francophonie)

Services culturels de l'Ambassade de France à Alger

Associations

SIAMD (Société internationale des amis de Mohammed Dib, Paris).

Association culturelle La Grande Maison (Tlemcen).

Coup de Soleil ARA.

Directeurs du colloque

Charles Bonn; Professeur émérite, Université Lyon 2; bonn.charles@gmail.com

Mounira Chatti, Professeure à l'Université Bordeaux Montaigne, responsable du CIEMAM (laboratoire Telem EA4195), mounira.chatti@u-bordeaux-montaigne.fr

Naget Khadda; Professeure émérite, Universités d'Alger et Montpellier; nkhadda@yahoo.fr

Conseil de direction

Zineb Ali-Benali; Professeure émérite, Université Paris 8; zinebbenali@yahoo.fr

Sabeha Benmansour; Présidente de l'Association « La grande Maison » et professeure à l'Université de Tlemcen; benmansoursabeha@gmail.com

Assia Dib; Présidente de la Société internationale des amis de Mohammed Dib; assiadib.ad@gmail.com

Atika Kara, Directrice de l'École Normale Supérieure de Bouzareah et du laboratoire LISODIP, ATIKAKARA@hotmail.com

Hervé Sanson, Vice-président de la SIAMD; hervé.sanson3@orange.fr

Comité scientifique

Zineb Ali-Benali; Professeure émérite, Université Paris-8; zinebbenali@yahoo.fr

Guy Basset; Docteur ès lettres, professeur de philosophie, gfbasset@free.fr

Sabeha Benmansour; Professeure à l'Université de Tlemcen. Directrice de l'Association La grande Maison; benmansoursabeha@gmail.com

Reda Bensmaïa; Professeur émérite à Brown University, Providence (USA); Reda_Bensmaia@brown.edu

Affifa Bererhi; Professeure émérite à l'Université d'Alger 2; affifabererhi@yahoo.fr

Charles Bonn; Professeur émérite, Université Lyon 2; bonn.charles@gmail.com

Denise Brahimî; Maître de Conférences émérite, Université Paris-7; denise.brahimi@neuf.fr

Mireille Calle-Gruber; Professeure à l'Université Paris-3. Membre du Conseil d'administration du CCIC.; mireille.calle-gruber@sorbonne-nouvelle.fr

Mounira Chatti, Professeure à l'Université Bordeaux Montaigne, responsable du CIEMAM (laboratoire Telem EA4195), mounira.chatti@u-bordeaux-montaigne.fr

Ali Chibani, Docteur ès-Lettres, Vice-président du Conseil scientifique de la SIAMD

Assia Dib-Chambon; Présidente de la Société internationale des amis de Mohammed Dib (SIAMD), assiadib.ad@gmail.com

Guy Dugas; Professeur à l'Université de Montpellier; dugas.montp3@gmail.com

Naget Khadda; Professeure émérite, Universités d'Alger et Montpellier; nkhatta@yahoo.fr

Fritz-Peter Kirsch; Professeur à l'Université de Vienne (Autriche); fritz.peter.kirsch@univie.ac.at

Abdellah Romli; Professeur. Université de Kenitra; romliabdellah@hotmail.com

Hervé Sanson; Docteur ès-Lettres. Vice-Président du Conseil scientifique de la SIAMD;

herve.sanson3@orange.fr

Habib Tengour; Poète et anthropologue. Directeur de programme Dib à l'ITEM (CNRS); tengourhabib@free.fr

Mourad Yelles; Professeur à l'INALCO (Paris). Directeur adjoint LACNAD. Responsable Master "Parcours Maghrébin"; mourad.yelles@inalco.fr

Originalité d'un colloque à Cerisy

À la différence des colloques universitaires habituels, ce colloque privilégiera les échanges et la convivialité, dans un cadre historique particulièrement agréable, comme c'est l'habitude pour les colloques de Cerisy. C'est pourquoi il accueillera, non seulement les chercheurs dont la proposition de communications aura été retenue, mais également des auditeurs et des étudiants, qui pourront ainsi bénéficier eux aussi des conférences proposées et des rencontres systématiquement favorisées, mais également du cadre exceptionnel de ce château, comme de la campagne normande alentour.

Pour voir les lieux et apprécier l'ambiance des colloques de Cerisy, voici le lien vers le site du [Centre culturel international de Cerisy La Salle](#), où vous trouverez un film de la réalisatrice Valeria Lumbroso qui présente l'histoire maintenant centenaire de l'aventure culturelle et familiale Pontigny-Cerisy et fait voir comment se passe la vie quotidienne lors des colloques.

La vie collective et les échanges prolongés accroissant la qualité du travail et favorisant des liens durables, il est recommandé que, selon l'heureuse formule de Cerisy, les contributeurs participent à la totalité du colloque ou, si cela leur est vraiment impossible, au moins à trois journées.

Modalités pratiques et calendrier

Modalités de l'inscription, et calendrier

Si vous comptez proposer une communication, veuillez nous en envoyer un titre provisoire, accompagné d'un résumé de 8 à 15 lignes, **avant le 11 octobre 2019**, à l'adresse mail bonn.charles@gmail.com. La communication proposée devra être fidèle à l'argumentaire du colloque. Le Comité scientifique refusera toute proposition ne répondant pas à ce critère.

Les inscriptions proprement dites au CCIC (pour les contributeurs comme pour les auditeurs libres) seront ouvertes le 15 mars 2020 au moyen du **Bulletin d'inscription** que vous trouverez sur le site web de Cerisy (www.ccic-cerisy.asso.fr) et sur le programme papier qui vous sera adressé. Il conviendra alors d'adhérer à l'Association, le paiement du séjour sera à faire un mois avant le colloque.

Participation aux frais :

Forfait (Quatre jours en pension complète) :

Auditeurs libres (Participants ne faisant pas de communication) : Participants de 28 ans et plus : 420 euros. Étudiants de moins de 28 ans : 204 euros. Participants de 28 ans et plus venant d'Algérie et pénalisés par le cours du dinar : 292 euros.

Contributeurs (Auteurs des conférences et communications retenues par le Comité scientifique) : Le montant d'une journée en pension complète sur 4 (105 euros pour les contributeurs de plus de 28 ans et plus ne venant pas d'Algérie, 51 euros pour les contributeurs doctorants, 73 euros pour les contributeurs de 28 ans et plus venant d'Algérie et pénalisés par le cours du dinar) est déduit du forfait. Ce qui fait un forfait de 315 euros pour les contributeurs de 28 ans et plus ne venant pas d'Algérie, 153 euros pour les doctorants contributeurs de moins de 28 ans, et 219 euros pour les contributeurs de 28 ans et plus venant d'Algérie et pénalisés par le cours du dinar.

En plus de ceci, l'adhésion à l'Association des amis de Pontigny-Cerisy (AAPC) est obligatoire (Membre actif : 50 euros ; étudiant(e) de moins de 28 ans : 10 euros).

Aides financières

Pour les **doctorants**, il est rappelé qu'ils peuvent être pris en charge partiellement par le laboratoire ou l'École doctorale dont ils dépendent, conformément à la Charte qu'ils y ont signée.

De plus l'**AAPC** (Association des amis de Pontigny-Cerisy), sur demande précoce, peut aider, pour un séjour complet, certaines personnes disposant de ressources restreintes. Les demandes doivent être expédiées avant le 15 mai 2020 avec justificatifs (éventuelle déclaration de revenus et, pour les étudiants, carte d'étudiant accompagnée de la recommandation d'un professeur).

Formation professionnelle continue : l'**AAPC** est un organisme agréé, en France, pour la formation professionnelle continue, et enregistré sous le numéro 25-50-00326-60. Elle peut donc vous accueillir au titre d'un stage rémunéré de formation professionnelle.